

Delémont, le 17 août 2022

Communiqué de presse

Chiffres mensuels de la criminalité

Annexe au tableau daté du 02.08.2022

Vols à la tire : protégeons le porte-monnaie à tous moments.

Au magasin, dans un festival, dans un restaurant ou dans la rue, tels sont les principaux lieux des vols à la tire rapportés à la police ces dernières années. Les porte-monnaie, porte-cartes ou un téléphones portables laissés accessibles et sans surveillance sont les trophées des voleurs. Depuis janvier 2019, 154 cas ont été dénoncés, dont sept en juillet 2022. La police cantonale jurassienne rappelle les précautions utiles.

Au total, 154 vols à la tire ont été annoncés à la Police cantonale jurassienne depuis le début de l'année 2019 à ce jour et sept durant le mois de juillet 2022. De ce total, 95 vols à la tire ont été commis sur le territoire jurassien. Sur ces 95 cas, notamment, 33 se sont déroulés dans des magasins, 20 sur la voie publique, 15 dans des restaurants, 10 lors de fêtes villageoises ou festivals. Uniquement 5 vols ont été commis dans une gare. L'âge moyen des victimes est de 45 ans et femmes et hommes sont représenté-e-s à parts égales.

Ces chiffres révèlent qu'une grande partie des vols à la tire sont commis dans des magasins. Fréquemment, les plaignant-e-s indiquent que leur porte-monnaie a été subtilisé dans leur sac à commission ou sac à main, déposé, ouvert, dans le charriot. Les faits se produisent entre les rayons ou en caisse, les victimes étant affairées et le voleur attentif et prêt à bousculer et distraire sa cible.

Heureusement, très rares sont les cas commis avec violence. Souvent, les faits se produisent lors du croisement d'une ou plusieurs personnes ou dans la foule. Dans les restaurants, les voleurs profitent des sacs à main suspendus au dossier de la chaise de la victime.

Globalement, les chiffres sont stables allant de 20 à 24 cas par année sur le sol jurassien. Les identifications demeurent ardues, six auteurs de vol à la tire ayant pu être identifiés depuis 2019. La Police cantonale jurassienne informe donc sur les actions qui permettent de limiter les vols à la tire :

- Ne laissez jamais vos sacs et bagages sans surveillance ;
- Portez votre sac à main ou votre sac en bandoulière sur le devant du corps et fermé. Attention aux sacs à dos, on peut facilement y dérober un objet ;
- Emportez très peu d'argent liquide avec vous ;

- Dissimulez le contenu de votre portefeuille aux regards indiscrets et ne le posez pas au moment de payer ;
- Réglez les montants importants par carte bancaire, postale ou de crédit – ne rangez pas votre code NIP avec vos cartes de crédit. Composez le code en cachant le clavier de la main libre ;
- Répartissez vos objets de valeur, vos papiers d'identité et votre téléphone portable entre les différentes poches à fermeture de vos vêtements ;
- Utilisez une pochette autour du cou ou une ceinture portefeuille que vous porterez sous vos vêtements ;
- Informez sans tarder la police de tout comportement suspect en téléphonant au 117 ;
- Rendez attentif une potentielle victime autour de laquelle des personnes au comportement suspect gravitent.

L'application **Suisse ePolice** permet de déclarer des vols d'objets. C'est rapide et gratuit. Les informations utiles sont accessibles [par ce lien](#). Si par exemple des pièces d'identité, des permis de conduire ou des cartes bancaires ont été subtilisées, il est nécessaire de se rendre dans un poste de police. Les postes de police jurassiens sont à la disposition de la population selon les indications présentes sur [le site internet de la police cantonale jurassienne](#).

Personne de contact :

Daniel Affolter, cellule Prévention et Communication à la police cantonale jurassienne, 032 / 420 65 65